ANNEXE 3 – DATES DES SCRUTINS ET DES ASSEMBLEES GENERALES DE LIGUE

*Pour rappel :*

* *Pour les administrateurs « représentants territoriaux » : un scrutin plurinominal pour les neuf LRvolley disposant du plus grand nombre de voix ou un scrutin uninominal pour les quatre autres LRvolley. Chaque club affilié vote pour le ou les candidats du territoire de son siège social ;*
* *Pour les 10 administrateurs sans étiquette régionale : un scrutin de liste. Tous les clubs affiliés votent ;*
* *Pour l’administrateur « représentant d’outre-mer » : un scrutin uninominal. Tous les clubs affiliés dont le siège social est situé dans un DROM ou COM votent ;*
* *Pour l’administrateur « médecin fédéral » : un scrutin uninominal. Tous les clubs affiliés votent.*

*Les différents scrutins sont secrets et se déroulent sur un tour. Chaque club affilié vote à l’occasion de l’assemblée générale de la Ligue Régionale du territoire de son siège social.*

DATES DES SCRUTINS

* Pour le scrutin collège de liste et le scrutin collège médecin : il débute à l’ouverture de la 1ère Assemblée Générale Régionale qui se déroulera le 20 novembre 2020 et se termine à minuit le 14 décembre 2020 (date de la dernière AGR).
* Pour le scrutin des représentants territoriaux, il débute à l’ouverture de la 1ère Assemblée Générale Régionale métropolitaine le 21 novembre 2020 et se termine à minuit le 14/12/2020 (date de la dernier AGR métropolitaine)
* Pour le scrutin du représentant des Ligues Régionales d’Outre-mer, le scrutin se déroule sur la même période que le scrutin de liste.

DATES DES ASSEMBLEES GENERALES DES LIGUES REGIONALES

Les assemblées générales des ligues régionales permettant aux clubs affiliés de voter pour l’élection du Conseil d’Administration sont organisées aux dates suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| Le 20 novembre 2020 : Wallis et Futuna  Le 21 novembre 2020 :   * Bretagne * Hauts de France * Normandie * Pays de la Loire * Guadeloupe * Guyane * Corse * Nouvelle Calédonie   Le 22 novembre 2020 : Bourgogne Franche Comté  Le 28 novembre 2020 :   * Centre Val de Loire * Auvergne Rhône Alpes * La réunion | Le 29 novembre 2020 : Grand Est  Le 05 décembre 2020 :   * Mayotte * Nouvelle Aquitaine * Occitanie   Le 12 décembre 2020 :   * Provence Alpes Côte d’Azur * Martinique   Le 14 décembre 2020 : Ile de France |